



Table des matières

Mot du maire	
Mot du directeur général	5
Saint-Jérôme : une capitale régionale dynamique!	6
Des services et des infrastructures de qualité	
Un dynamisme remarquable et remarqué	6
Un positionnement stratégique, une ville innovante	7
Une cité de possibilités	7
Un cadre de vie exceptionnel	7
Bilan et planification stratégique	8
Mission	8
Vision	8
Valeurs	8
es directeurs de service	9
Les services municipaux	10
Affaires juridiques, éthique et gestion du risque	
Approvisionnement et gestion contractuelle	10
Communications et relations avec les citoyens	10
Développement économique et électrification des transports	11
Environnement	11
Finances	11
Greffe	11
Ingénierie	12
Loisirs, sports, culture et développement social	
Police	
Ressources humaines	
Sécurité incendie	
Technologies de l'information	
Travaux publics	
Urbanisme et développement durable	
Axe environnemental	14
Axe économique	16
Axe social	
Axe organisationnel	25
Programme triennal d'immobilisations	
Secteur ouest	
<u> </u>	
D'une cité de possibilités à une cité de réalisations	
	

Note:

Certains contenus de cette publication ont été générés avec l'appui de l'intelligence artificielle (*ChatGPT*).

Mot du maire

Les quatre années qui viennent de passer auront été celles d'une vision renouvelée, d'un courage extraordinaire et d'une mise en action exceptionnelle.

À titre de maire, je salue l'engagement du personnel municipal qui a contribué, avec détermination et créativité, à donner corps à des engagements structurants et à des projets porteurs qui permettront d'améliorer concrètement et durablement notre communauté.

Le choix de densifier notre centre-ville et de protéger nos parcs et espaces verts est un exemple patent qui témoigne de la volonté claire et unanime des membres du conseil d'innover avec audace et d'agir avec bienveillance afin de bâtir une ville à notre image en ce qui a trait aux infrastructures, au développement durable, à la sécurité et au service aux citoyens.

Ce bilan est le reflet d'un travail collectif qui a fait de Saint-Jérôme un milieu de vie dynamique, inclusif et visionnaire. Mille mercis à chaque membre du personnel municipal, à chaque



collaborateur et à chaque partenaire. Si Saint-Jérôme jouit aujourd'hui d'une réputation enviable, c'est grâce à cette collaboration nouvelle, cette rigueur constante et cette éthique irréprochable de tout un chacun.

Citoyens, mes collègues et moi tenons à vous exprimer notre gratitude. Votre confiance nous est précieuse.

Chose certaine, nous pouvons affirmer sans ambages que Saint-Jérôme est passée d'une cité des possibilités... à une cité des réalisations.

Merci de faire grandir notre ville.



Marc Bourcier Maire de Saint-Jérôme



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

Mot du directeur général

En tant que directeur général, j'ai le privilège de voir, au quotidien, le travail rigoureux et engagé des équipes municipales qui ont su transformer une vision inspirante en actions concrètes.

La période 2022-2025 a marqué une étape charnière dans l'évolution de notre ville. Tous les services municipaux y ont contribué en réalisant des projets structurants, en bonifiant les services à la population, en veillant au mieux-être de chaque citoyen ainsi qu'en assurant la prospérité des générations futures.

Ce bilan illustre l'efficacité d'une administration unie par des objectifs clairs et guidée par le souci du bien commun. Je tiens à remercier le personnel pour son professionnalisme, sa créativité et son dévouement ainsi que le conseil municipal pour sa confiance.

Ensemble, nous façonnons une ville tournée vers l'avenir!



Fernand BoudreaultDirecteur général





Ronald Raymond
Conseiller du district n°1
rraymond@vsj.ca



Michel Gagnon Conseiller du district n°7 migagnon@vsj.ca



Stéphane Joyal Conseiller du district n°2 **sjoyal@vsj.ca**



Marc-Antoine Lachance
Conseiller du district n°8
malachance@vsj.ca
André Marion
Conseiller du district n°9
amarion@vsj.ca



Jacques Bouchard Conseiller du district n°3 jacquesbouchard@vsj.ca



Dominic Boyer Conseiller du district n°4 **dboyer@vsj.ca**

Mario Fauteux

mfauteux@vsj.ca

Conseiller du district n°10



Carla Pierre-Paul

Conseillère du district n°5

Martin Pigeon Conseiller du district nº11 mpigeon@vsj.ca



Jean Junior Désormeaux Conseiller du district n°6 **jjdesormeaux@vsj.ca**



Nathalie Lasalle Conseillère du district n°12 nlasalle@vsj.ca



André PratteDirecteur général adjoint
Services de proximité



Danny W. PatersonDirecteur général adjoint
Sécurité publique et services
institutionnels



Daniel Lemieux
Directeur général adjoint
Infrastructures, planification et développement

Saint-Jérôme: une capitale régionale dynamique!

Des services et des infrastructures de qualité

- Un hôpital régional et des services de santé à la fine pointe de la technologie;
- Des infrastructures éducatives variées : plus de 30 établissements scolaires, de la maternelle à l'université:
- Un Centre de formation innovant (CFI) en préparation qui regroupera des formations professionnelles, techniques et universitaires;
- Un fort engagement communautaire avec plus de 140 organismes actifs;
- De nouvelles infrastructures de loisir et de service d'une très grande qualité (déjà réalisées ou en préparation) : patinoire Bleu Blanc Bouge, terrain de baseball au parc Jacques-Locas, centre sportif Claude-Beaulieu, piscine extérieure et pavillon au parc De La Durantaye, bibliothèque 2.0, Quartier 50+, caserne de pompiers, garage municipal, poste de police;
- Un centre-ville animé, attractif, densifié et sécuritaire traversé par la rivière du Nord;
- Un nombre impressionnant de logements réalisés et des milliers d'autres en préparation pour les cinq prochaines années.

Un dynamisme remarquable et remarqué

- La capitale nationale de l'électrification des transports;
- Un nouveau quartier industriel de 18 millions de pi² destiné à la filière de l'innovation (50 % du territoire va être protégé et mis en valeur);
- La ville d'adoption des Alouettes de Montréal pour la tenue de leur camp d'entraînement;
- La ville d'adoption de la Ligue de hockey junior Maritimes Québec (LHJMQ) pour la présentation de matchs hors concours;
- Près de 400 commerces de petites et de grandes surfaces:
- Un quartier industriel en pleine expansion regroupant plus d'une centaine d'entreprises en fabrication:
- De nouveaux plans d'action, politiques et stratégies respectant les principes du développement durable, notamment ceux sur la protection de l'environnement, les consultations citoyennes et le développement économique.

Un positionnement stratégique, une ville innovante

- Un carrefour routier avantageux (A-15, A-50, et routes 117 et 158):
- Un important pôle économique régional avec des industries innovantes;
- Une main-d'œuvre qualifiée et des institutions spécialisées et reconnues, comme l'Institut du véhicule innovant (IVI) et le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ);
- La porte d'entrée de la première région touristique au Québec après les villes-régions de Montréal et de Québec;
- Le chef-lieu de certaines directions régionales, notamment celles du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et du ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Une cité de possibilités

- Une croissance démographique 2 fois plus rapide que la moyenne québécoise : Saint-Jérôme, 14º plus grande ville du Québec, franchira le cap des 85 000 habitants dès 2026;
- Un pôle d'immigration et d'inclusion favorisant l'accueil de nouveaux arrivants;
- Un lieu idéal pour vivre, travailler et étudier, mais aussi, un lieu de grandes possibilités de développement économique et commercial;

• Un nouveau plan d'urbanisme et de mobilité durable (PUMD) qui favorise la densification intelligente, la création de logements, la préservation de l'environnement et la mobilité active. Avec ses règlements simplifiés et ses processus plus fluides, le PUMD crée de nouvelles occasions de développement pour les citoyens, les promoteurs et les investisseurs.

Un cadre de vie exceptionnel

- Une ville accessible en mobilité durable (train, autobus, taxis collectifs et pistes cyclables);
- Un coût de la vie abordable à proximité de la région de Montréal;
- Une offre culturelle et récréative riche avec des activités pour toute la famille;
- La ville la plus verte du pays avec près de 130 parcs;
- Le kilomètre 0, point de départ du légendaire parc linéaire Le P'tit Train du Nord, une piste cyclable de plus de 230 kilomètres;
- Des parcs naturels de plusieurs millions de pi² protégés et mis en valeur grâce à des sentiers pédestres, des pistes cyclables, une tour d'observation, etc.;
- Un équilibre parfait entre ville et nature grâce à un accès rapide aux stations de ski, aux terrains de golf, aux sentiers et aux espaces verts.



Bilan et planification stratégique

Le présent document dresse un bilan des réalisations 2022-2025 selon les quatre axes d'intervention de la planification stratégique (social, économique, environnemental et organisationnel).



Mission

Forte de son leadership, la Ville offre des services de qualité et bâtit un milieu de vie moderne, propice à la réalisation des aspirations de ses citoyens.

Vision

Saint-Jérôme est une ville verte, prospère, dynamique et branchée sur l'avenir où les citoyens peuvent s'épanouir et vivre en sécurité.

Valeurs

Respect – Éthique – Leadership – Professionnalisme





Les directeurs de service

De gauche à droite:

1^{re} rangée: Eve Chalifour, communications et relations avec les citoyens, **Mélanie Théberge**, ingénierie, **Martine Éthier**, développement économique et électrification des transports, **Stéphane Fleury**, ressources humaines, **Marie-Josée Larocque**, greffe, **Cindy Caron**, finances, **Caroline Bernard**, police.

2° rangée: Mathieu Lapierre, loisirs, sports, culture et développement social, **Isabelle Benoit**, approvisionnement et gestion contractuelle, **Michel Doyon**, technologies de l'information, **Patrick Boyer**, environnement, **Patrice Brunelle**, sécurité incendie.

3º rangée: Alain Deslandes, travaux publics, Aurélien Borie, urbanisme et développement durable, Mylène Brière, affaires juridiques, éthique et gestion du risque.

Les services municipaux

Affaires juridiques, éthique et gestion du risque

Le Service des affaires juridiques, de l'éthique et de la gestion du risque assure un leadership dans la gestion des affaires juridiques en couvrant, notamment, le litige civil, les réclamations, les avis juridiques et le droit pénal. Il veille à la représentation de la Ville devant les tribunaux. Le service joue un rôle de conseiller stratégique auprès des instances décisionnelles dont le conseil municipal, le comité exécutif et l'équipe de direction. Il contribue activement à la gestion des risques ainsi qu'à l'élaboration de stratégies de prévention et il veille au respect des normes éthiques et déontologiques en promouvant les meilleures pratiques en matière de gouvernance et de conformité.

Approvisionnement et gestion contractuelle

Créé en 2024, le Service de l'approvisionnement et de la gestion contractuelle était auparavant une division du Service des finances. Aujourd'hui, il compte une équipe dynamique de 15 personnes. En 2023, il a démontré son efficacité en traitant 38 appels d'offres publics, 84 demandes de prix, 18 dossiers de regroupements d'achats et 49 dossiers de gré à gré. En 2024 : 41 appels d'offres publics, 53 demandes de prix, 18 dossiers de regroupement d'achats et 87 dossiers de gré à gré, contribuant ainsi à une gestion optimale des ressources et à l'optimisation des processus d'approvisionnement. Il est maintenant un collaborateur indispensable auprès des autres services de la Ville.

Communications et relations avec les citoyens

Le Service des communications et des relations avec les citoyens a pour mission d'assurer une expérience enrichissante et personnalisée aux Jérômiens. Composé de 18 employés, il gère les communications internes et externes de la Ville. Par an, il traite plus de 50 000 appels et 18 000 requêtes, répond à une centaine de demandes médiatiques et contribue à l'organisation d'une quarantaine d'événements. À travers des centaines de publications chaque année, il informe des dizaines de milliers d'abonnés sur les médias sociaux ainsi que sur son portail citoyen. Plus de 16 000 personnes s'y sont abonnées. De plus, près de 2,3 millions de pages Web sont consultées annuellement.

Développement économique et électrification des transports

En novembre 2021, la Ville a transformé le Bureau de développement économique en l'intégrant dans sa stratégie d'électrification des transports, donnant ainsi naissance au Service du développement économique et de l'électrification des transports (SDEET). Cette équipe chevronnée, qui compte 10 personnes, collabore avec les services municipaux, accompagne les partenaires économiques, favorise le développement de nouvelles entreprises et gère les transactions immobilières de la Ville. Cela permet d'avoir un guichet unique pour les partenaires d'affaires.

Environnement

Créé en 2022, le Service de l'environnement a pour mission d'intégrer de meilleures pratiques au sein de la Ville, de répondre aux grands enjeux environnementaux et de collaborer avec les acteurs locaux. Le service coordonne également la commission de l'environnement ainsi que celle des parcs et des espaces verts afin d'assurer le déploiement des actions de la nouvelle Politique environnementale et de son plan d'action environnemental. Il est de plus responsable de la gestion du nouveau Fonds vert.

Finances

Le Service des finances, composé de 33 employés, veille à une gestion rigoureuse des fonds publics en s'occupant de la paie, de la comptabilité, de la taxation et du budget. Il assure aux citoyens une gestion transparente et respectueuse des règles ainsi gu'une saine administration des finances publiques.

Greffe

Le Service du greffe compte 18 employés répartis dans 4 divisions. Il soutient la Ville en mettant en place les processus nécessaires à son administration, en gérant la documentation et en administrant la cour municipale. Il veille également à la conformité des décisions et au respect des procédures légales.



Le Service de l'ingénierie regroupe 30 professionnels qui planifient, conçoivent et réalisent des infrastructures durables afin de soutenir la vision de développement de la Ville. Depuis 2022, il pilote près de 60 M\$ de projets annuellement, et ce, dans le cadre du programme triennal d'immobilisations (PTI). Il réalise avec agilité les projets municipaux en assurant la gestion du drainage, des demandes de subvention, des permis de branchements, de la signalisation, de la mobilité et des plans directeurs. Il veille également à une gestion rigoureuse des actifs municipaux en plus de contribuer activement aux projets structurants de Saint-Jérôme.

Loisirs, sports, culture et développement social

Le Service des loisirs, des sports, de la culture et du développement social (SLSCDS) encourage le développement personnel des citoyens en plus de créer des milieux de vie inclusifs et vivants. L'équipe est composée de 92 employés permanents et de 185 employés saisonniers. Voici quelques données évocatrices des responsabilités du service :

- 156 organismes reconnus;
- 93 parcs et 228 installations sportives;
- 130 événements annuels (32 000 participants en été);
- 350 prêts et transports de matériel;
- 3 136 membres au Quartier 50+ (87 cours/semaine);
- 575 inscriptions par semaine aux camps de jour;
- 14 kilomètres de sentiers hivernaux;
- 142 113 visiteurs dans les bibliothèques (13 107 abonnés).

Police

Le Service de police de la Ville de Saint-Jérôme (SPVSJ) compte pas moins de 260 policiers et civils. Ce service de proximité se consacre à la protection des citoyens, à la sécurité publique, à la lutte contre la criminalité, à la prévention et aux enquêtes. Alliant prévention et intervention, il gère, chaque année, plus de 115 000 appels, dont 44 400 proviennent du centre d'urgence 9-1-1. Il se démarque également par son engagement auprès des gens vulnérables, son soutien aux victimes, la sécurisation du réseau et son influence stratégique tant sur le plan régional que national.

Ressources humaines

Composé de 13 membres, dont 6 professionnels, le Service des ressources humaines soutient l'organisation en favorisant l'équité, la collaboration et l'excellence. Son mandat couvre l'attraction de talents, le développement de compétences, la rémunération, les relations de travail, la santé et la sécurité, la conformité juridique, l'engagement et la reconnaissance. Par ailleurs, l'amélioration de la communication avec les syndicats, l'enrichissement de l'expérience employé ainsi que le développement des connaissances et des compétences des gestionnaires constituent des virages importants dans le rétablissement de la confiance entre l'organisation et le personnel.

Sécurité incendie

Le Service de la sécurité incendie compte 64 membres et traite environ 2 000 appels d'urgence annuellement. Actif 24 h/24 depuis plusieurs décennies, il comprend des intervenants expérimentés en lutte contre les incendies et spécialisés en sauvetage en eaux vives, un atout essentiel en raison de la rivière du Nord. Depuis 2019, l'état-major gère également les services de sécurité incendie de Prévost et de Saint-Hippolyte, permettant ainsi une standardisation des interventions, des formations et des équipements. Cette harmonisation pave la voie à une future mutualisation des services.

Technologies de l'information

Le Service des technologies de l'information assure le maintien, le développement et la sécurité des actifs de la Ville. Il gère aussi plusieurs projets innovants. Composé de 17 personnes, il traite 7 000 demandes par année. Il administre 670 postes de travail, 100 serveurs, 1 000 équipements, 100 téraoctets de données et près de 1 000 couches d'information. Il optimise les infrastructures technologiques pour que Saint-Jérôme soit une ville connectée et performante.

Travaux publics

Le Service des travaux publics entretient 82 bâtiments, 422 kilomètres de rues, 229 kilomètres de trottoirs ainsi que des réseaux d'aqueduc et d'égouts qui dépassent les 960 kilomètres. En période de pointe, près de 225 employés sont mobilisés pour répondre à la demande. Le service traite environ 7 000 requêtes annuellement.

Urbanisme et développement durable

Le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD), qui compte 40 employés répartis dans 3 divisions, joue un rôle clé dans la planification du territoire. Depuis 2022, l'optimisation des processus a réduit les délais de traitement des permis et amélioré le soutien aux promoteurs, assurant ainsi un développement efficace et durable de Saint-Jérôme.



Axe environnemental

Assurer une densification durable Valoriser les infrastructures municipales et vertes Se doter de balises permettant de structurer les actions environnementales

- L'adoption d'une politique environnementale et d'un plan d'action, une première pour la Ville, a entre autres permis la création d'un fonds vert financé par la vente de terrains industriels (1 \$/pi²) et par la taxe sur les surfaces minéralisées. Des actions concrètes en sont issues, dont le suivi des compteurs d'eau et des rejets aux égouts des ICI, la plantation d'arbres, l'octroi de subventions pour des produits durables, l'ajout de services de collecte et de prêt de remorque par l'écocentre, l'organisation d'événements (écomarché, conférences, ateliers, etc.) et l'obtention de certifications environnementales (Clé Verte^{MD}, ICI on recycle);
- L'atelier mécanique municipal a obtenu la certification environnementale Clé Verte^{MD}, niveau Argent, en 2022, et a atteint le niveau Or en 2024;
- La mise en place de nouveaux services pour les ICI améliore les pratiques environnementales de la Ville. Des routes de collecte supplémentaires sont désormais incluses, assurant ainsi une meilleure gestion des matières particulières;
- La diminution de 2,3 % de la quantité de matières enfouies par personne entre 2022 et 2024 ainsi que la mise en place de nouveaux services pour les industries, commerces et institutions (ICI), qui contribuent au maillage de l'économie circulaire, confirment une amélioration dans la gestion des matières résiduelles:
- Le partenariat avec la MRC de La Rivière-du-Nord, qui a confié la gestion de ses écocentres à Tricentris en 2025, revalorise chaque année en moyenne 10 000 documents retirés des étagères des bibliothèques. Ces documents peuvent ainsi être réutilisés, recyclés ou vendus à prix modique;

- La révision du PUMD, amorcée en 2022, a fait l'objet d'une grande démarche collaborative ayant mené, en juin 2025, à l'adoption de la nouvelle réglementation d'urbanisme. Celle-ci comporte le PUMD et 16 nouveaux règlements d'urbanismes, dont de nombreuses dispositions simplifient les processus et réduisent les délais tout en étant conformes aux normes et objectifs de densification et de développement durable déjà établis;
- La planification de la mobilité durable a été intégrée au PUMD, lequel comprend des recommandations en transport actif:
- L'adoption d'une politique d'événements écoresponsables invite les organisateurs (internes et externes) à participer au développement durable et à réduire les impacts environnementaux;
- L'implantation dans le magnifique amphithéâtre naturel du parc Jacques-Locas d'un nouveau terrain de baseball avec revêtement entièrement synthétique composé d'écales de noix de coco et de noisettes valorise un site inexploitable pour tout autre usage en plus d'offrir une installation sportive de grande qualité;



- Un mandat a été attribué afin de planifier les interventions nécessaires pour une meilleure performance des feux de circulation et une plus grande fluidité des automobilistes avec pour incidence une diminution de GES;
- La mise en œuvre de mesures, comme la promotion de la mobilité durable, la collecte des réfrigérants (190 tonnes de CO₂ évitées) et l'adoption d'une directive limitant la marche au ralenti des véhicules municipaux, permet de réduire les émissions de GES;
- L'octroide 20 000 \$ en subventions aux résidents de Saint-Jérôme pour l'achat d'une borne de recharge ou d'un véhicule électrique et l'installation d'une quarantaine de bornes dans les espaces municipaux confirment le positionnement de Saint-Jérôme à titre de capitale nationale de l'électrification des transports;
- Les milieux naturels sont désormais mieux protégés grâce à un plan de conservation comprenant l'acquisition et la protection d'espaces verts, notamment par une servitude de conservation au parc naturel du Lac-Jérôme et un nouveau programme de don écologique;
- Le déploiement de la brigade environnementale renforce l'engagement des citoyens. En 3 ans, l'équipe a réalisé 80 activités de sensibilisation, rencontré plus de 2 000 jeunes et effectué plus de 8 000 visites de courtoisie;

- La mise en œuvre du projet de connectivité écologique entre le parc Jacques-Locas et le parc naturel du Lac-Jérôme a été saluée par une mention au Gala de la conservation 2024, une reconnaissance importante pour les efforts de préservation des milieux naturels;
- L'implantation d'un tout nouveau modèle informatique va modéliser le fonctionnement du réseau d'égout pluvial lors d'éventuels événements climatiques et bonifier le plan directeur de gestion;
- La réfection de la prise d'eau représente un définante de la prise d'eau représente un définante de la prise et d'apprendère a été réalisée sans interruption du service d'aqueduc et la seconde, qui vise la station de pompage et le barrage de la prise d'eau, débute en 2025 pour se terminer en 2026;
- Le Service de l'environnement a renforcé la surveillance de l'eau et des milieux hydriques en coordonnant l'échantillonnage pour la qualité de l'eau des rivières à 27 endroits, en lançant un plan de protection des sources d'eau potable avec 9 municipalités et en réduisant de 16 % les pointes de consommation journalière estivale grâce à une nouvelle réglementation d'arrosage;
- Le remplacement de 50 % des toilettes ordinaires par des unités écoénergétiques dans les bâtiments publics favorise une gestion plus durable de la ressource.





Axe économique

Miser sur un développement à valeur ajoutée du secteur industriel Soutenir l'expansion du secteur institutionnel Soutenir le milieu économique dans sa volonté d'innover

- L'adoption de la Stratégie de développement économique 2022-2030 offre une vision claire et audacieuse ainsi qu'un plan d'action concret pour le développement économique de Saint-Jérôme, tout en permettant à la Centrale des affaires de jouer son rôle crucial dans l'accompagnement des projets de densification, de modernisation et de diversification découlant du PUMD;
- La mise en place de la Centrale des affaires en 2023 met à la disposition des partenaires d'affaires un guichet unique fort apprécié. L'expertise de l'équipe propose à la clientèle un environnement agile et professionnel;
- L'ajout d'une équipe de conseillers permet à la Centrale des affaires de visiter de nombreuses entreprises, de tisser de nouveaux liens et de soutenir des projets d'affaires;
- L'organisation d'un comité de vigie économique initiée par la Centrale des affaires favorise le maillage des grands acteurs et permet de mieux accompagner les entrepreneurs;

- Le renforcement de l'accompagnement des entreprises exportatrices par la Centrale des affaires et la création d'un comité ad hoc des partenaires régionaux permettent aux entrepreneurs d'affronter le climat d'incertitude créé par la nouvelle administration américaine;
- L'adoption d'une politique de commandite des événements touristiques, économiques ou récréatifs et d'une politique de commandite des infrastructures municipales permettent une participation de partenaires et de leur offrir une visibilité:
- La mise en marché et les activités de prospection menées par la Centrale des affaires attirent des entreprises dans les quartiers industriels et contribuent à faire de Saint-Jérôme la destination d'affaires par excellence;
- L'organisation par la Centrale des affaires de l'événement Marcher Noël génère près de 500 000 \$ en retombées économiques. Ayant lieu depuis 2022, l'événement attire chaque année plus de 20 000 visiteurs et s'impose désormais comme l'un des marchés de Noël incontournables au Québec:



- Le Salon de l'emploi mis sur pied par la Centrale des affaires depuis 2024 représente une belle occasion pour les entreprises locales à la recherche de nouveaux talents. Dès sa première édition, il a réuni 35 employeurs, attiré 1 600 participants et donné lieu à 85 entrevues et à 30 embauches;
- La Stratégie de relance du centre-ville déployée après la pandémie de COVID-19 a bénéficié d'une subvention de 950 000 \$. Les activités proposées ont généré 1,05 M\$ de retombées, attiré 18 000 participants et procuré à Saint-Jérôme une visibilité sans précédent;
- Le nouveau mode conception-constructionfinancement-maintien (CCFM) offre l'opportunité de réaliser jusqu'à deux fois plus rapidement d'importants projets de construction et de réduire les coûts d'environ 20 %, et ce, sans nuire au service de la dette. Deux importants projets sont préparés en utilisant ce mode, soit le garage municipal et le futur Quartier 50+;

- Le décroisement des égouts et le renforcement de l'aqueduc permettent de soutenir le développement et la densification du centre-ville et des secteurs stratégiques. Ces investissements importants avoisinent les 40 M\$;
- La modernisation du système de gestion du stationnement au centre-ville, notamment en implantantlepaiementparplaqued'immatriculation et en remplaçant les parcomètres par des bornes « payez-partez », simplifie les déplacements au centre-ville;
- Le déploiement de la campagne d'achat local J'achète Saint-Jérôme, réalisée en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie Saint-Jérôme métropolitain (désormais connue sous le nom de Chambre de commerce et d'industrie Rivière-du-Nord), La Ruche et le gouvernement du Québec, permet de soutenir les entreprises de Saint-Jérôme.





Axe social

Renforcer la vitalité et l'attractivité du centre-ville
Renforcer la vie communautaire au sein de la ville et de ses quartiers
Accroître la participation citoyenne dans les processus décisionnels de la Ville

- La bonification du contenu du bulletin *La Cité* contribue à mieux informer les citoyens;
- Le développement et la distribution, en 2024, d'un guide par le Service des communications et des relations avec les citoyens, favorise l'établissement et l'intégration des nouveaux citoyens. Ce document, remis aux personnes emménageant à Saint-Jérôme, comprend toute l'information nécessaire pour s'y installer sans soucis, pour s'intégrer à la communauté et s'y épanouir;
- La réalisation d'une enquête de satisfaction permet à la Ville de demeurer en phase avec les besoins de la population;
- L'implantation de normes de service quantitatives garantit une approche client et une amélioration continue de la qualité des relations avec les citoyens;
- Le déploiement des trois premiers écrans numériques renouvelle et modernise la façon de communiquer des messages d'intérêt public;
- La mise en valeur des outils du portail Voilà facilite l'utilisation de services en ligne par les citoyens (consultation, inscription, etc.);
- La mise en place du clavardage offre un moyen rapide et pratique de communiquer en temps réel avec un préposé de la Centrale du citoyen. Implanté en 2024, cet outil enrichit les canaux de communication et bonifie l'accès à l'information et aux services municipaux:

- Le déploiement prochain d'un premier robot conversationnel permettra d'obtenir une assistance en tout temps. Ce nouveau service complémentaire s'inscrit dans la volonté de la Ville d'innover et d'offrir un meilleur soutien aux citoyens;
- La tenue d'une trentaine de consultations citoyennes contribue à faire entendre la voix des Jérômiens comme jamais auparavant;
- L'adoption en 2025 d'une politique de participation publique reflète l'engagement de la Ville de créer des espaces de dialogues. Cette politique vise à favoriser l'engagement des parties prenantes, incluant les citoyens, et l'acceptabilité sociale des projets municipaux;
- La diffusion du nouveau PUMD par l'intermédiaire de consultations, d'événements et de moyens de vulgarisation, sensibilise la population et les partenaires à cet outil. Cette ouverture et cette transparence favorisent une appropriation collective des orientations stratégiques de la Ville;

- Le moteur de recherche par adresse déployé sur le site Web de la Ville permet d'obtenir en tout temps une foule d'informations associées à un lieu de résidence (district électoral, calendrier de collectes, etc.);
- Les activités organisées en 2023 pour souligner le 150° anniversaire du Service de la sécurité incendie ont permis à la population ainsi qu'aux membres du service – anciens et actuels – de célébrer ce jalon historique;
- L'élaboration de la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale de Saint-Jérôme permettra à la Ville de définir sa vision et ses objectifs des 12 à 15 prochaines années. La démarche impliquant les acteurs culturels du territoire et les citoyens à travers de nombreuses activités participatives servira à établir un premier plan d'action pour la culture et le patrimoine;
- La Jérô-fête, relancée en 2024 dans le cadre de la Semaine de la municipalité, met à l'avant-scène les services municipaux. Plus de 5 000 personnes ont participé aux activités proposées lors de la première édition de cette journée familiale;
- La création du Festival Lumière confirme la position de la Ville comme leader régional culturel. Ce nouvel événement distinctif et familial, organisé en collaboration avec le Théâtre Gilles-Vigneault, offre des ambiances visuelles uniques et a accueilli, lors de la première édition, des artistes de renom comme Alicia Moffet et Daniel Bélanger;

- La qualité des nouvelles installations sportives permet d'accueillir le camp d'entraînement des Alouettes de Montréal. Les festivités entourant la venue de l'équipe de football professionnelle donnent l'occasion à des milliers de personnes de se réunir, notamment lors du match intraéquipe ou
- La tenue de parties hors saison de l'Armada de Blainville-Boisbriand, accompagnées d'une fête familiale d'avant-match, offre une belle visibilité à Saint-Jérôme, et d'heureux moments aux amateurs de hockey;

de grands spectacles, dont celui de TALK en 2024,

auquel près de 15 000 personnes ont assisté;

- La création et l'installation dans des espaces publics de panneaux didactiques mettent en valeur l'histoire et le patrimoine jérômien;
- La certification des camps de jour municipaux par l'Association des camps du Québec est un gage de qualité et de sécurité pour les citoyens;
- Le développement de trois partenariats au camp de jour communautaire, soit avec la Fondation Richelieu, Moisson Laurentides et le Centre intégré de santé et de services sociaux (volet Protection de la jeunesse), accorde à certains jeunes vulnérables la possibilité d'apprendre et de se développer dans une ambiance empreinte de plaisir, de bienveillance et de découvertes:
- La centralisation numérique des quelque 14 000 demandes de réservations au SLSCDS génère des données essentielles, simplifie et optimise la gestion, et améliore la prise de décisions, mais surtout, elle bonifie le service à la clientèle;







- Le don d'un vaste terrain à la Fondation Véro & Louis, dans le pôle régional de la Santé, confirme l'engagement de la Ville envers l'inclusion et le bien-être des adultes autistes (photo du haut);
- La création d'un plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées permet un processus pérenne et un dynamisme constamment renouvelé, et ce, conformément aux exigences de l'Office des personnes handicapées du Québec;
- L'ouverture de la patinoire Bleu Blanc Bouge, construite en un temps record et sans dépassement de coût, fait la joie des jeunes et des familles de toutes les classes sociales. L'endroit, déjà énormément fréquenté, est accessible à l'année grâce à son imposante toiture et sa dalle de béton réfrigérée. D'une valeur de 11 M\$, le projet n'aurait pu voir le jour sans la participation de la Fondation des Canadiens pour l'enfance, qui favorise une accessibilité à un plus grand nombre d'enfants;

- L'adoption du Cadre de référence du Fonds de soutien communautaire 2025-2029 va profiter aux nombreux organismes locaux;
- L'adoption d'une nouvelle politique en faveur des personnes aînées, qui comprend près de 100 actions, contribue à leur mieux-être et à leur qualité de vie;
- Le transport collectif gratuit offert aux personnes de plus de 65 ans ainsi qu'à toutes les personnes à mobilité réduite est un choix stratégique à la fois social et environnemental. Il s'ajoute aux actions prévues dans le cadre du programme Municipalités amies des aînés;
- La nouvelle stratégie d'habitation offre des outils d'accompagnement encore plus efficaces pour accélérer la construction de nouvelles habitations, notamment de logements abordables;
- La participation active de la Ville à la création du plus important Office municipal d'habitation (OMH) des Laurentides permet de gérer et d'offrir pas moins de 1 117 logements de type habitation à loyer modique (HLM);



- La construction de la maison d'hébergement d'urgence de La HUTTE dans un temps record démontre la priorité accordée par la Ville aux enjeux vécus par les personnes sans domicile fixe. La grande mobilisation entourant l'approche novatrice du projet permet d'offrir 60 lits, une halte chaleur (ou fraîcheur) et, surtout, un accompagnement professionnel et un espoir pour une sortie durable de l'itinérance:
- La Ville soutient La HUTTE dans son projet de construction de 60 logements de transition supervisés pour des clientèles sortant d'un épisode d'itinérance ou à risque d'y être confrontées. Ce projet, qui s'adressera à trois groupes de personnes (jeunes de 18 à 25 ans, familles monoparentales et personnes aînées), sera terminé en 2026;
- L'adoption d'une vision en matière d'itinérance et d'un plan d'action confirme les intentions de la Ville d'assumer son leadership, en collaboration avec les partenaires publics, privés et communautaires, dans la recherche de solutions innovantes pour que chaque personne en situation d'itinérance puisse retrouver sa dignité et son indépendance;
- L'acquisition de l'église Bellefeuille permet d'offrir des espaces communautaires aux citoyens;

- La signature d'une nouvelle entente avec le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSSRDN) permet aux citoyens d'accéder à ses gymnases et à ses piscines intérieures en plus d'assurer un partage optimisé des installations à coût nul;
- La préparation du futur Quartier 50+ confirme qu'il n'y aura pas de rupture de service et que les installations répondront aux besoins des citoyens.
 Cette construction moderne, prévue pour le début 2028, permettra également d'augmenter l'offre résidentielle avec ses 120 nouveaux logements, dont 10 % seront abordables:
- Le nouveau centre sportif Claude-Beaulieu, réalisé au coût de 27 M\$, donne accès à des espaces sportifs modernes, diversifiés et sécuritaires, au grand plaisir des Jérômiens;



- La programmation spéciale mise en place en 2023 pour célébrer les 75 ans de la bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher (conférences, activités, prêts de vinyles et de tourne-disques, concours, etc.) a mis en lumière la richesse de son histoire et de son offre;
- La rénovation de la bibliothèque du Frère-Marie-Victorin, incluant l'installation d'un bureau pour la coordination, favorise un meilleur soutien aux équipes et aux citoyens;
- L'obtention, en 2022, du Prix des bibliothèques publiques du Québec, catégorie Rayonnement, pour la campagne d'abonnement Les bibliothèques, sources de... a donné une visibilité exceptionnelle à Saint-Jérôme et à ses trois bibliothèques:
- L'acquisition du bâtiment de la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord dans le quartier des Arts et du Savoir, au centre-ville, et le partenariat avec l'institution permettent d'ériger une nouvelle bibliothèque municipale centrale dans un lieu emblématique répondant aux besoins de la communauté et doté d'espaces modernes et accessibles:
- Des efforts importants ont été déployés, avec la collaboration du CSSRDN et de la Société québécoise des infrastructures (SQI), afin de desservir, dans un échéancier serré, les projets complexes de deux nouvelles écoles;
- Les nouveaux espaces en accès libre créés au parc naturel du Lac-Jérôme (sentiers), dans le quartier des Sports (parc de planche à roulettes), au centre sportif Claude-Beaulieu et au parc Schulz (hockey sur terrain synthétique [deck hockey]) sont des lieux propices au sport, au plein air et à la détente;





- La création de l'Équipe spécialisée en intervention psychosociale (ESIP) démontre l'engagement fort de la Ville envers une approche humaine et adaptée aux réalités des personnes en détresse (photo du haut);
- La collaboration active du SPVSJ avec ses partenaires ainsi que l'implication soutenue et l'accessibilité de ses effectifs permettent de répondre aux besoins de la communauté;
- La proactivité de la Ville permet de faire de Saint-Jérôme un milieu plus sécuritaire. À preuve, les infractions criminelles ont diminué de 5,6 % sur une période de 3 ans;
- La mise en place d'une équipe spécialisée en sécurité routière améliore le bilan routier, ce que démontre une baisse de 5,7 % des accidents avec blessés en 3 ans, et ce, malgré une augmentation de 9 % de l'utilisation du réseau;
- La présence quotidienne et le déploiement massif d'effectifs lors de la rentrée scolaire rendent les zones scolaires plus sécuritaires;
- Les cinq zones scolaires sécurisées en 2025 par des aménagements réservés, une signalisation améliorée et des corridors piétonniers protégés témoignent de la volonté de la Ville de continuer d'assurer la sécurité des élèves sur le territoire;
- L'installation d'un feu de circulation devant l'hôpital régional répond à la demande citoyenne de sécuriser les lieux:



• Le partenariat renouvelé entre la Ville et l'organisme Cap Emploi, dans le cadre du programme TAPAJ (travail alternatif payé à la journée), est cité en exemple à l'UMQ. Il contribue à la réinsertion sociale de personnes vulnérables en leur proposant des plateaux de travail rémunérés, comme le nettoyage du centre-ville ou l'entretien hivernal de la promenade de la Rivière-du-Nord. (photos en haut);

• L'adoption d'un budget participatif est un processus qui permet aux citoyens d'agir pour l'amélioration de leur qualité de vie; • L'annonce d'une subvention de près de 10 M\$, en présence de la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, Isabelle Charest, et du député provincial de Saint-Jérôme, Youri Chassin, permet de préparer la reconstruction de la piscine extérieure au parc De La Durantaye et d'y ajouter un pavillon. Les nouvelles installations, prévues pour 2027, comprendront notamment une salle multifonctionnelle ouverte à l'année (photo en bas):



- Une entente avec Revenu Québec permet de financer l'évaluation qui déterminera s'il est possible de récupérer le barrage de la Woodbridge afin de réaliser une traverse sécuritaire et bucolique reliant, d'un côté de la rive, le centre-ville et le P'tit Train du Nord, et de l'autre, la future voie cyclable du P'tit Train de l'Ouest;
- L'aménagement de 2,5 kilomètres de sentiers au parc naturel du Lac-Jérôme permet aux randonneurs et aux cyclistes de se rendre à Sainte-Sophie, créant au passage une connexion directe entre Saint-Jérôme et le réseau cyclable de la région de Lanaudière;
- L'aménagement d'un bloc sanitaire moderne et l'installation de 16 vélovoûtes permettant la recharge des vélos électriques au kilomètre 0 bonifient les services offerts aux quelque 300 000 cyclistes et piétons qui transitent par ce site historique;
- La signature d'une entente de 60 ans avec Genesee & Wyoming permet la réutilisation de l'ancienne voie ferrée pour le transport actif sur une longueur de 8 kilomètres. Attendue depuis plus d'une décennie, cette emprise, rebaptisée P'tit Train de l'Ouest, reliera le secteur ouest, le centre-ville et le parc linéaire du P'tit Train du Nord en traversant de façon sécuritaire l'A-15 ainsi que certains quartiers industriels, résidentiels et commerciaux. Cette nouvelle voie cyclable et piétonne est en évaluation pour être intégrée au Sentier Transcanadien.





Axe organisationnel

Actualiser les standards et normes éthiques de gestion Développer la proactivité des modes de gestion Assurer une gestion financière responsable

- L'adoption d'une vision de développement du territoire selon six priorités et objectifs guide les décisions de la Ville dans une approche de développement durable, assure une viabilité des ressources pour les générations futures, optimise l'utilisation des infrastructures existantes, contribue au contrôle de l'endettement, limite la formation d'îlots de chaleur, favorise la densification et s'arrime à la volonté ministérielle:
- La mise en place d'un processus budgétaire plus rigoureux et d'un suivi régulier par la Direction générale et les élus permet l'optimisation des processus de gestion;
- L'optimisation et la diversification des revenus assurent une plus grande équité fiscale entre tous les contribuables:
- La refonte du calendrier budgétaire permet une planification plus stratégique et efficace des ressources financières de la Ville. Cette amélioration garantit une meilleure réponse aux besoins municipaux, une allocation plus judicieuse des fonds publics et une prise de décision éclairée;
- L'optimisation des délais de paiement des comptes fournisseurs renforce les relations d'affaires et consolide la réputation économique et financière de la Ville. À preuve, la proportion des factures réglées en 45 jours ou moins est passée de 64 % à 81 %, témoignant ainsi d'une gestion plus efficace et responsable;

- L'adoption d'une politique de gestion de la dette prévoyant des paiements anticipés et, chaque année, d'un nouveau PTI assure une gestion rigoureuse et responsable des finances. Cette approche, alignée sur l'évolution de la croissance de sa richesse foncière, contribue à une stabilisation durable du service de la dette;
- La mise en place d'un accompagnement renforcé par le Service des finances permet aux directions des services municipaux de prendre des décisions éclairées, leur assure une meilleure gestion des budgets et améliore l'efficacité des opérations;
- L'estimation des coûts d'exploitation et d'entretien des nouveaux actifs, qui est désormais intégrée aux décisions, optimise la planification budgétaire et la gestion des infrastructures;
- L'implantation d'un système d'information des ressources humaines (SIRH) à la Division de la paie, en collégialité avec le Service des technologies de l'information, ainsi que la numérisation progressive des comptes à payer à la Division de la performance financière, renforcent la solidité des processus et l'efficacité du Service des finances tout en améliorant l'expérience employé, entre autres par l'intégration efficace des conventions collectives;
- La mise en place d'un programme de reconnaissance et de valorisation par tranche de cinq ans d'ancienneté et jusqu'à la retraite démontre, une fois de plus, l'importance que la Ville accorde à son personnel;

- L'implantation d'un nouveau plan d'accueil assure une intégration uniforme des nouveaux employés, favorisant ainsi leur compréhension de l'organisation et leur sentiment d'appartenance dès le premier jour;
- La révision des assurances collectives, incluant l'ajout de la télémédecine et de garanties plus complètes, l'amélioration de l'accès aux soins de santé et la révision des avantages et du service aux employés renforce leur expérience et leur bien-être;
- Trois à quatre rendez-vous annuels de gestion contribuent à bonifier la formation des cadres, à enrichir leurs compétences, à favoriser leur développement, à renforcer leur expertise et à optimiser leurs pratiques;
- La refonte d'Infoléo, l'intranet de la Ville, et l'implantation d'une nouvelle plateforme améliorent la communication interne et permettent aux employés d'être plus agiles, entre autres pour la prestation de services aux citoyens;
- Les conditions de travail avantageuses, la valorisation du personnel, la création d'un environnement stimulant et une communication renforcée contribuent à l'attraction de nouveaux policiers, favorisent leur bien-être et renforcent la performance organisationnelle. Le taux de fidélisation remarquable de 92 % témoigne de l'efficacité de cette stratégie;
- La tenue d'une patrouille avec les élus et la Direction générale permet une meilleure compréhension des réalités policières et des enjeux sociaux;
- L'implantation des services 9-1-1 de prochaine génération assure l'interconnexion de tous les centres d'urgence et l'accès aux nouvelles technologies;

- L'optimisation de la sécurité civile grâce à la mise en œuvre des recommandations de l'audit de 2021 et à l'embauche d'une ressource contractuelle spécialisée démontre le leadership de la Ville;
- La mise en place de nouvelles mesures de prévention et d'une procédure de décontamination sur les lieux d'incendie réduit l'exposition des pompiers aux substances toxiques;
- La création d'une régie intermunicipale de sécurité incendie desservant les municipalités de Saint-Hippolyte, Prévost et Saint-Jérôme est officielle. L'organisation de l'opérationnalisation est en préparation et les étapes préalables à la construction de la nouvelle caserne de pompiers du secteur ouest sont complétées. Les travaux commenceront en 2026;
- La mise en place d'un centre de surveillance en cybersécurité externe assure en tout temps à la Ville une protection de son réseau et lui procure un plan de réponse aux incidents;
- L'obtention des grands honneurs lors du Mérite québécois de la sécurité civile en 2024 renforce la position de la Ville comme acteur engagé et proactif dans le monde municipal. L'amélioration continue de ses pratiques et de son engagement au sein de l'Organisation municipale de la sécurité civile (OMSC) rend d'ailleurs Saint-Jérôme admissible à d'autres distinctions (photo en bas);

- L'adoption d'une politique sur la gestion des requêtes de mobilité et de sécurité améliore le suivi des requêtes citoyennes;
- Le déploiement d'un logiciel interne pour la gestion des requêtes provenant de l'administration municipale et des élus améliore le suivi des demandes:
- L'implantation d'un projet pilote en intelligence artificielle réduit le temps de recherche des programmeurs-analystes du Service des technologies de l'information:
- L'acquisition et le déploiement d'un antivirus de nouvelle génération (EDR) et l'implantation d'un centre de surveillance externe renforcent la protection des systèmes informatiques;
- L'acquisition de la suite Microsoft 365, l'intégration de Teams et la mise en place d'un plan de déploiement des outils collaboratifs augmentent l'efficacité du personnel de la Ville:
- La mise en place d'un service juridique intégré et global composé de quatre avocats permet à la Ville de gérer les dossiers à l'interne afin de répondre aux besoins courants et de réduire considérablement les mandats à l'externe;
- Le déploiement d'un nouveau logiciel intégré pour la préparation et l'approbation des documents destinés au conseil municipal et au comité exécutif automatise plusieurs tâches administratives tout en réduisant les délais de traitement et le risque d'erreurs;

- La formation relativement à Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (Loi 25) assure la protection de ces derniers et rehausse les standards et normes éthiques de gestion des employés de la Ville;
- La création d'un tableau de bord améliore le traitement des demandes d'accès à l'information, garantissant ainsi le respect des délais et l'obtention plus rapide de réponses par les citoyens ou les autres demandeurs;
- L'augmentation de 61 % des processus traités à la cour municipale génère des revenus additionnels à la Ville:
- La mise en place d'une rencontre hebdomadaire entre la cour municipale et les inspecteurs d'urbanisme améliore la qualité des pièces de procédures;
- L'organisation de réunions hebdomadaires debout aux divisions Opération et événement et Sports et logistique optimise la communication, améliore la planification, accroît la productivité et renforce l'esprit d'équipe;
- La création d'un club social améliore l'esprit d'équipe et la collaboration, renforce les liens entre collègues et dynamise l'ambiance au sein du SLSCDS;
- Le projet Ceintures techno, une formation progressive inspirée du judo et créée par le SLSCDS, renforce l'autonomie, la collaboration et l'innovation des employés dans le but d'offrir un meilleur service aux citoyens;



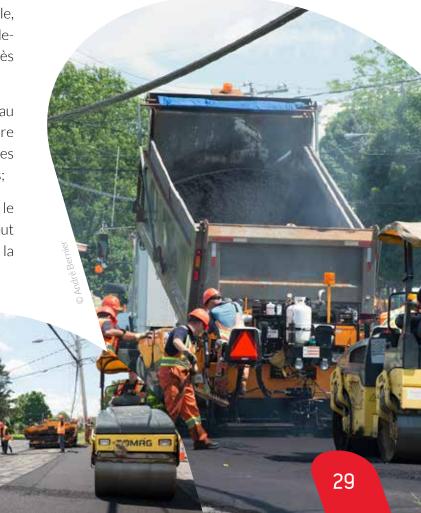


- L'automatisation de plusieurs processus clés au SLSCDS (embauches saisonnières, collecte de données, signalement d'incidents, diffusion en temps réel de l'état des infrastructures hivernales) lui assure une efficience et permet la production annuelle de ses 13 500 rapports et de ses 250 000 actions:
- La collecte de statistiques sur 16 types de plateaux sportifs offre une meilleure analyse de leur utilisation:
- L'implantation du logiciel Amilia, qui permet les inscriptions, les réservations et les locations des plateaux sportifs en ligne, centralise et optimise les opérations des camps de jour et du Quartier 50+;
- L'intégration de Propulso, un nouvel outil d'analyse des données cellulaires, offre une meilleure compréhension de l'utilisation des bâtiments et des plateaux sportifs. À titre d'exemple, l'application mobile aux capteurs automatisés enrichit le portrait de l'achalandage sur plusieurs années et optimise la gestion et la planification des installations municipales;
- Les plans d'entretien des plateaux sportifs optimisent leur durabilité à moindres coûts tout en maintenant un service de qualité. En collaboration avec le Service des travaux publics, ces procédures visent à éliminer les interruptions de service, à réduire les coûts de main-d'œuvre et à améliorer la durabilité des installations. Le centre sportif Saint-Antoine est également soumis à un plan d'entretien, ce qui assure la durabilité de l'aréna;

- La signature d'une nouvelle entente avec la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivièredu-Nord optimise la disponibilité des heures de glace au centre sportif Saint-Antoine;
- L'implantation d'un outil de gestion innovant à la patinoire Bleu Blanc Bouge, une première au Québec, procure une meilleure expérience aux usagers à l'égard du prêt de matériel, des réservations et du suivi des équipements;
- Le réaménagement du dépôt de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, dans le cadre d'un projet pilote, permet d'optimiser l'espace et de le sécuriser grâce à la méthode 5S, une technique d'organisation du travail et de gestion des espaces issue du principe japonais du Lean Management;
- La mise en œuvre d'un plan de rattrapage et de développement assure la modernisation et l'enrichissement des bibliothèques municipales;
- L'implantation, dans le catalogue des bibliothèques municipales, de la collection Gestion 101, qui comprend des ajouts réguliers, offre aux cadres municipaux et aux abonnés plus de 100 titres sur 12 thématiques (leadership, outils de gestion, planification, etc.);

- L'augmentation de 150 % des entretiens et des inspections du réseau d'aqueduc permet de réduire considérablement les pertes d'eau. De plus, le temps de réponse en cas de rupture de canalisation est maintenant inférieur à 24 heures, ce qui témoigne d'une meilleure réactivité;
- Une révision et une mise à jour de 100 % des programmes d'entretien des infrastructures pluviales, sanitaires, de neiges usées et de voirie optimisent la planification des travaux;
- La prise en charge du marquage de la chaussée par le personnel municipal permet, à coût égal, une gestion plus efficace des travaux;
- L'augmentation massive des investissements dans la réfection de la chaussée, passant de 10 M\$ à près de 20 M\$ par année, a des effets positifs sur la qualité du réseau routier;
- L'augmentation, par les employés du Service des travaux publics, du recouvrement d'enrobé bitumineux, qui est passé du simple au double, réduit significativement le nombre de nids-depoule et améliore la surface de roulement sur près de 25 kilomètres de surface asphaltée;
- La création d'une « cellule administrative » au SUDD optimise la gestion des demandes, améliore la répartition des tâches, assure la fluidité des processus et accélère le traitement des requêtes;
- Le nouveau plan de déneigement prévoit le déploiement complet des effectifs dès le début des précipitations afin d'assurer la sécurité et la mobilité des usagers;

- La mise à jour par courriel des Info-travaux améliore et fluidifie la communication des entraves routières pour les citoyens et les commerçants.
 À cette amélioration s'ajoutent la distribution de dépliants, la refonte du site Web et l'intégration des zones de travaux à la carte interactive;
- Une disponibilité accrue et la bienveillance des équipes de chantiers répondent aux attentes des citoyens durant les travaux de construction. Les commentaires reçus des Jérômiens témoignent de leur satisfaction;
- La création d'une « cellule grands projets » optimise la coordination entre les services, renforce leur accompagnement et en garantit le suivi rigoureux. Cette initiative assure une gestion proactive et collaborative des dossiers tout en maximisant l'efficacité des ressources et en garantissant l'harmonisation des projets d'envergure avec les priorités stratégiques de la Ville;





- La création d'une équipe vouée aux transactions immobilières (ventes, acquisitions, baux ou servitudes) accroît l'efficacité de la Ville à cet égard;
- La mise en place d'un « canal promoteur » au SUDD garantit la délivrance de permis complets et conformes en 30 jours aux partenaires d'affaires. Cette initiative optimise les processus, réduit les délais et assure un accompagnement efficace. Des promoteurs ont d'ailleurs souligné, lors des dernières inaugurations, que l'efficacité remarquable du SUDD contribue grandement à la réalisation de leurs projets;
- Le lien direct de la part du SDEET au « canal promoteur » garantit un traitement rapide et structuré des demandes. De plus, un poste de coordonnateur en aménagement, testé en projet pilote, est devenu permanent afin d'optimiser le traitement des permis;
- La modification de certains règlements, pilotée par le Service de l'approvisionnement et de la gestion contractuelle, simplifie les processus, réduit les délais, accélère les paiements et allège les exigences. De plus, les gestionnaires ont désormais accès à de la formation, à de nouveaux outils pour la reddition de comptes et à un guide;

- La révision du Règlement sur les ententes relatives aux travaux municipaux a permis de revoir de façon importante les ententes entre la Ville et les promoteurs. Les changements touchent principalement les parcs de voisinage, la réduction de la quote-part, la simplification des garanties et la prévisibilité des travaux préalables;
- Un diagnostic organisationnel permet d'optimiser les processus du SUDD, qui a établi des normes de service pour les délais d'appels. Les processus incluent la gestion des permis, les inspections ainsi que le traitement des dossiers discrétionnaires;
- L'optimisation des processus permet d'accélérer le traitement des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de 60 jours et les dérogations mineures de 30 jours. De plus, des améliorations logistiques et un projet pilote de réponse en direct renforcent la qualité des services offerts;
- Des actions ont été prises pour éliminer les irritants réglementaires, favoriser la densification du centre-ville et harmoniser le développement avec le plan particulier d'urbanisme (PPU) du pôle régional de la Santé, en plus de travailler sur 22 projets de règlement et projets particuliers de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI);

- La mise en place de rencontres statutaires entre les services requérants et la Division de l'optimisation des contrats et de l'éthique (DOCE), en collaboration avec le Service des finances, procure des gains appréciables pour la planification et la cohérence des projets;
- La réalisation d'un diagnostic et d'une analyse des perspectives par le Service de l'approvisionnement et de la gestion contractuelle permet d'optimiser son efficacité et de renforcer son positionnement stratégique. Grâce à cet exercice, le service a établi des jalons et des objectifs clairs, lui permettant ainsi d'assumer pleinement son rôle et son autonomie au sein de la Ville;
- Les processus d'appel d'offres et de demandes de prix ont été cartographiés afin d'identifier des pistes d'amélioration, de faciliter le partage des connaissances et de développer les compétences transversales:
- La formation donnée aux services de la Ville et menée par le Service de l'approvisionnement et de la gestion contractuelle dans le cadre du projet de décentralisation des réceptions permet à chacun de gérer lui-même ses réceptions. Cela assure une plus grande efficience à l'organisation;
- La finalisation des acquisitions des terrains pour le futur garage municipal ainsi que les travaux de préparation permettent de confirmer le début des travaux de construction dès 2026, ce qui permettra au Service des travaux publics d'optimiser les services aux citoyens;

- L'optimisation de certains processus permet de réduire de 62 % les requêtes citoyennes concernant les matières résiduelles:
- La reconnaissance du projet Synergies industrielles à l'événement Mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec témoigne de ses répercussions en matière de développement durable ainsi que de la collaboration du service avec les entreprises;
- L'adoption du projet de loi d'intérêt privé 202 par l'Assemblée nationale, à la demande de la Ville, permet à un conseiller de présider une séance publique du conseil. Cette première au Québec est une avancée pour la démocratie municipale et a été reprise par la ministre des Affaires municipales lors de l'adoption du projet de loi 57;
- La tournée annuelle de la Direction générale instaurée en 2023 offre un contact direct avec tous les membres du personnel. En plus de favoriser des échanges authentiques autour de l'optimisation, de l'innovation et de l'amélioration continue, l'initiative réaffirme son engagement à rester à l'écoute et en mode de collaboration;
- Le dîner hot-dogs du maire est un geste rassembleur qui vise à souligner, en toute simplicité, le travail et l'engagement des membres du personnel tout en favorisant la mobilisation des équipes. Cet événement annuel s'inscrit dans le cadre de la Politique interne de reconnaissance.



Programme triennal d'immobilisations

Ingénierie

Projets de l'année 2022 93 % de réalisation du PTI

- Aménagement de la promenade de la Rivière-du-Nord (phase 2) au jardin des Arts;
- Aménagement des parcs naturels :
- Parc naturel de Maubuisson:
- Parc naturel de la Clairière:
- Parc naturel de la Colonie;
- Parc naturel du Bois-des-Soeurs:
- Parc naturel de la Sauvagine;
- Parc naturel du Lac-Jérôme :
 - > Sentiers sur pilotis et abri quatre saisons;
 - Signalisation:
- Aménagement de modules de jeux dans des parcs de voisinage de l'Envolée et des Cantonniers;
- Bouclage d'aqueduc (phase 1) sur le boulevard Maisonneuve, entre les rues de la Canardière et Angèle;
- Bouclage d'aqueduc (phase 2) sur la rue Lamontagne, entre le boulevard Jérobelle et la rue du Marécage;
- Construction du centre sportif Claude-Beaulieu;
- Maintien d'actifs pour les terrains de pickleball et de tennis en terre battue;

- Prolongement de la rue Claude-Audy entre le boulevard Maisonneuve et la rue Lamontagne;
- Prolongement des infrastructures du boulevard Lajeunesse Ouest;
- Réfection complète de la rue Saint-Georges, entre les rues De Martigny et Ouimet;
- Remplacement de contrôleurs, de sécurisation et de synchronisation des feux de circulation;
- Sécurisation de l'aire de stationnement du poste de police;
- Travaux de 1^{re} étape :
 - Rue des Îles, entre les rues de la Bernache et des Huards:
 - Boulevard de la Traversée (carrefour giratoire) et quartier du Haut-Saint-Germain;
 - Boisé au sud du boulevard de La Salette:
- Travaux de 2^e étape :
 - Rues Jean-Paul-Riopelle et Tex-Lecor;
 - Rue Monique-Harvey et boulevard Roland-Godard;
 - Rues du Tonnelier et de la Fileuse:
 - Rue de Chaumont:
- Travaux de desserte en aqueduc des secteurs Bertrand et du Joli-Bourg;
- Travaux de longues sections sur le boulevard Grignon et les rues Gauthier et Champêtre.

Projets de l'année 2023 92 % de réalisation du PTI

- Aménagement d'ouvrages de rétention sur la place Côté et la rue Côté;
- Aménagement d'une patinoire réfrigérée avec toiture, d'un stationnement et d'un pavillon au parc Honorine-Melançon;
- Aménagement de bornes de recharges électriques à divers endroits:
- Aménagement d'un sentier entre le parc naturel du Lac Jérôme et la municipalité de Sainte-Sophie;
- Aménagement d'une classe nature au parc Multisports, à l'entrée des sentiers du parc naturel du Lac-Jérôme;
- Bouclage d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue Lamontagne, entre les rues Claude-Audy et De Martigny Ouest;
- Conversion de l'éclairage de rue au DEL sur tout le territoire;
- Réfection complète de la rue Laviolette, entre le boulevard Monseigneur-Dubois et la rue des Cèdres;
- Réfection d'un passage à niveau sur le boulevard Jean-Baptiste-Rolland;
- Réfection de la prise d'eau à la rivière du Nord;
- Réfection de terrains de tennis dans les parcs :
 - De La Durantaye (en terre battue);
 - Saint-Georges;
 - De la Source;
 - Horizon-Jeunesse:
- Réfection de l'éclairage d'un terrain de baseball au parc Saint-Georges;

- Réhabilitation et remplacement de conduites d'eau potable sur divers lots;
- Sécurisation de l'aire de stationnement du poste de police;
- Travaux de 1^{re} étape :
 - Rue de Chaumont:
 - Rues des Alouettes et du Carouge;
 - Prolongement de la rue des Îles (boulevard du Grand-Héron, phase 6);
 - Rue Jean-Paul-Riopelle (projet intégré);
- Travaux de 2^e étape :
 - Rue de Chaumont:
 - Boulevard de la Traversée:
 - Rues du Tonnelier et de la Fileuse;
 - Rues Jean-Paul-Riopelle et Corno:
- Travaux de longues sections :
 - Rue des Lacs et boulevard du Grand-Héron:
 - 10 lots au centre-ville;
 - 4 lots dans le secteur Saint-Antoine;
 - 6 lots dans le secteur Bellefeuille.

Projets de l'année 2024 81 % de réalisation du PTI

- Aménagement de la rue Cusson, devant l'école secondaire du Flambeau;
- Aménagement d'une nouvelle piste cyclable sur la rue Lamontagne;
- Aménagement du chemin de la Rivière-du-Nord pour le projet de l'îles des Frères;
- Aménagement du carrefour giratoire du boulevard de la Traversée pour les projets 5^e Quartier et quartier du Haut-St-Germain;

- Construction d'un nouveau terrain de baseball au parc Jacques-Locas;
- Construction d'un bloc sanitaire à la place des Festivités:
- Conversion de l'éclairage de rue au DEL sur tout le territoire:
- Installation de trois enseignes extérieures à affichage numérique;
- Modernisation des bornes et de la signalisation pour le stationnement au centre-ville;
- Réaménagement du nouveau poste de police au 444, boulevard Monseigneur-Dubois;
- Réfection et gestion de la circulation sur la montée Saint-Nicolas, entre la rue Lamontagne et le boulevard Roland-Godard:
- Réfection des enseignes « Bienvenue » et « Au revoir » des entrées et sorties de ville;
- Réfection des conduites d'eau brute à l'usine de production d'eau potable et sur le chemin de la Rivière-du-Nord, passant sous l'A-15;
- Réfection du terrain de baseball au parc de La Salette;
- Réhabilitation et remplacement de conduites d'eau potable dans divers lots:
- Remplacement de l'égout pluvial de la place Linda;
- Sécurisation des zones scolaires près des écoles Notre-Dame et de la Source:
- Travaux de 1^{re} étape :
 - Rue du Faubourg;
 - Prolongement de la rue de la Bernache (boulevard du Grand-Héron, phase 7);

- Travaux de 2^e étape :
 - Boulevard de la Traversée:
 - Rue des Alouettes et du Carouge;
 - Rue du Faubourg;
 - Boulevard de La Salette, entre les rues Chantilly et Lamontagne;
 - Avenue Rolland:
- Travaux de longues sections sur 12 lots.

Projets de l'année 2025 En cours de réalisation

- Agrandissement du dépôt à neige de la rue Valmont;
- Aménagement d'une traverse piétonne avec feux de circulation sur la rue de Montigny, devant l'entrée principale de l'hôpital;
- Construction d'un passage à niveau dans le secteur Saint-Antoine;
- Construction de la caserne incendie Ouest, à l'intersection de la rue Baron et du boulevard Roland-Godard:
- Construction d'une plateforme d'observation au parc Jean-Guy-Décarie;
- Démolition de bâtiments pour le projet du quartier industriel Ouest, sur le boulevard de La Salette et la rue Lamontagne;
- Installation d'un groupe électrogène au centre sportif Claude-Beaulieu;
- Installation d'enseignes à affichage numérique (phase 3) à divers endroits;
- Projet intégré (aqueduc seulement) sur la rue Laflamme:

- Projet intégré du boisé Urbain (aqueduc seulement), entre la 113^e Avenue et la rue du Pavillon;
- Réfection complète des infrastructures des rues Brière, Magnan et de Sainte-Marcelle;
- Réfection de la prise d'eau du chemin de la Rivièredu-Nord, phase 2;
- Réfection de murs de soutènement pour le stationnement P7 et au jardin des Arts, phase 2;
- Réfection de la piscine au parc De La Durantaye;
- Réhabilitation et remplacement de conduites d'eau potable (gainage) pour divers lots, selon le plan d'intervention:
- Remplacement des enseignes aux entrées de la ville:
- Sécurisation de zones scolaires à divers endroits:
- Travaux de longues sections :
- Lot 1 (divers endroits):
- Lot 2 (divers endroits);
- Rue Bélanger:
- Travaux de gestion des débordements au centreville (régulateur 14);
- Travaux de réhabilitation du poste de surpression De Martigny;
- Installation de bornes de recharges électriques à divers endroits:
- Travaux de maintien des parcs et plateaux sportifs :
 - Parc de La Salette, phase 2;
 - Parc Schulz (terrain de baseball):
 - Parc Jacques-Locas (terrain de baseball, phase 2);

- Travaux de 1^{re} étape pour le bouclage du boulevard Maisonneuve (quartier Univa);
- Travaux de 2^e étape et projet intégré des Cascades.

Travaux publics

- Dépersonnalisation des postes de travail ingénierie/urbanisme;
- Modernisation des postes de pompage des eaux usées P.-E.-Maurice et J.-C.-Wilson:
- Modernisation des décanteurs de l'usine de filtration;
- Implantation d'un système de télécommunication pour les enregistreurs de débordement (réseau d'égout);
- Modernisation des réservoirs de produits chimiques de l'usine de filtration;
- Modification du réseau d'eau de service à l'usine de filtration;
- Réfection majeure de bâtiments municipaux;
- Réfection de divers bâtiments:
- Renouvellement de véhicules pour le Service de la sécurité incendie et d'autres services;
- Renouvellement de la machinerie et des équipements, dont ceux pour les opérations de déneigement;
- Renouvellement des infrastructures d'ondes radio.

35

Secteur Ouest

Quartier industriel Ouest (QIO)

L'élaboration d'un plan conceptuel pour le secteur ouest représente une étape clé pour un développement en cohérence avec le PUMD. Ce plan vise à intégrer de manière logique les dimensions environnementales, économiques et sociales tout en mobilisant les citoyens et les partenaires. Cette démarche participative est essentielle pour assurer l'acceptabilité sociale du projet et pour favoriser une vision commune du développement du territoire.

Le développement accéléré de ce secteur est possible grâce à l'acquisition de 18 millions de pi² de terrain où sera implanté le nouveau quartier industriel Ouest (QIO). Ce chantier ambitieux nécessite une préparation rigoureus e qui comprend l'élaboration de plans directeurs et la mise en place d'infrastructures essentielles. Une attention particulière est portée à la gestion de la circulation et des aménagements favorisant la mobilité durable seront déployés afin de limiter les répercussions sur le milieu de vie.





La moitié des terrains du QIO, soit 9 millions de pi², seront conservés en espaces verts et mis en valeur. Cela illustre la volonté de la Ville d'adopter une approche de développement durable. En plus de préserver une partie importante du territoire à des fins écologiques et récréatives, cette orientation permet de répondre aux enjeux actuels en matière de lutte contre les changements climatiques et de protection de la biodiversité.

Destiné exclusivement aux entreprises innovantes, le QIO favorise la densification intelligente du secteur ouest. Il contribuera non seulement à la vitalité économique locale, mais aussi à l'attractivité du territoire pour de nouveaux investisseurs.

À long terme, ce quartier générera des retombées économiques considérables, assurant ainsi la santé financière de la Ville et la qualité de vie des générations futures.

Ce projet exemplaire incarne une vision audacieuse, tournée vers un avenir prospère et durable.

L'écoquartier

Pour un avenir écologique et économique

En 2025, Saint-Jérôme a franchi une étape majeure en matière de développement durable grâce à une entente novatrice qui a permis à la Ville d'échanger 105 000 pi² de terrains asphaltés au centre-ville contre près de 6 millions de pi² d'espaces naturels à haute valeur écologique dans le secteur où est implanté l'écoquartier, dans le secteur sud-est de la ville. Ce geste audacieux découle d'une volonté claire : protéger l'environnement tout en favorisant un développement urbain réfléchi et structurant.

Grâce à cette entente longuement négociée, la Ville peut préserver ce vaste secteur naturel, le mettre en valeur et l'intégrer à son réseau de parcs protégés, atteignant ainsi presque le double de la superficie occupée par le parc naturel du Lac-Jérôme. L'échange donne de plus accès à la population à près de 20 millions de pi² de milieux naturels. Une autre démonstration que Saint-Jérôme souhaite préserver son titre de « Ville la plus verte au Canada ».

En retour, le promoteur réalisera des projets immobiliers mixtes sur trois stationnements du centre-ville, en parfaite cohérence avec le PUMD et les orientations stratégiques de la Ville. Cette densification, prévue au cours de la prochaine décennie, contribuera à revitaliser le centre-ville, à freiner l'étalement urbain, à réduire les émissions de GES et à stimuler l'économie locale.

Cette entente exemplaire est une grande victoire pour la population, pour l'environnement, pour la qualité de vie et pour l'avenir économique de Saint-Jérôme. Elle témoigne de la capacité de la Ville à poser des gestes concrets et visionnaires pour bâtir une cité durable, équilibrée et tournée vers demain.

D Ville de Saint-Jerome

D'une cité de possibilités à une cité de réalisations

De 2022 à 2025, Saint-Jérôme a démontré qu'une vision claire et une gestion rigoureuse peuvent transformer les défis en occasions.

Grâce à l'engagement de tous, il a été possible de poser les fondations d'un avenir plus durable, plus vert, plus prospère et mieux organisé. Les centaines de réalisations présentées dans ce bilan témoignent de façon éloquente de sa maturité à l'aube d'une population qui franchira sous peu les 100 000 habitants.

Sur le plan social, Saint-Jérôme a amélioré l'accès aux services, soutenu les populations les plus vulnérables, bonifié les communications municipales et renforcé le sentiment de sécurité de ses citoyens.

En matière environnementale, la Ville a adopté un plan d'action concret pour préserver ses ressources; verdir ses milieux de vie; pérenniser d'importants espaces de villégiature et mettre en place le Fonds vert.

Du côté économique, Saint-Jérôme a fait preuve d'audace. Elle a jeté des bases solides qui généreront une richesse collective ainsi qu'une réduction significative du service de la dette dont l'administration municipale et la population seront fières pendant de nombreuses décennies.

Enfin, sur le plan organisationnel, la Ville a modernisé ses pratiques et fait preuve d'innovation. À titre d'exemple, l'efficacité des services publics a été renforcée et un mode de gestion efficient a été adopté.

Ce bilan témoigne des compétences de toute l'équipe municipale, d'un travail collectif, d'une écoute active et d'une volonté commune d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Il ne s'agit pas d'un aboutissement, mais d'une étape importante dans un parcours qui se poursuit.

Ensemble, continuons à travailler pour bâtir un avenir durable, centré sur les citoyens et sur leurs préoccupations.

L'élan amorcé est porteur de promesses.



